



Union
syndicale
Solidaires



Pour le progrès social : NON au projet Macron

Le 24 janvier dernier a été un nouveau « temps fort ». Avec plus de 200 manifestations organisées partout en France, ce qui est un nombre supérieur à la journée du 5 décembre, se sont plus de 1.300.000 salarié.e.s et retraité.e.s en grève et en manifestation qui ont « battu le pavé » pour dire STOP à Macron et à son monde.

Dans l'Aube, les 22, 23 et 24 janvier ont donné lieu à de nombreuses initiatives sur tout le département, comme à Nogent-sur-Seine, Romilly-sur Seine à Bar-sur-Aube et à Troyes.

**Grève et Manifestation le mercredi 29 janvier Rond-point R. GALLEY - devant
Troyes Champagne Métropole - à Troyes à 14h30**

Loin de s'essouffler, la mobilisation prend corps dans de nombreux nouveaux secteurs. Elle s'installe dans la durée sous diverses formes. La colère ne s'estompe pas, bien au

contraire. Les sondages démontrent que + de 61% de nos concitoyens demandent LE RETRAIT de la réforme que le Conseil des Ministres a décidé de soumettre au Parlement.



Derrière cette réforme, c'est un véritable démantèlement du contrat social fondé en 1945 que les capitalistes projettent depuis longtemps de réaliser.

Aujourd'hui, dans cette lutte, ce sont deux projets qui s'affrontent : celui d'un monde collectif régi par l'intérêt général et la solidarité, porté par les salarié.e.s et retraité.e.s engagé.e.s dans ce combat soutenu.e.s par une majorité de la population, et celui porté par Macron et son gouvernement, qui a pour finalité de briser les collectifs et les solidarités et de valoriser l'individualisme, afin de servir les intérêts de quelques-uns, en commençant par ouvrir grande la porte aux fonds de pension.

Le projet Macron-Philippe du système par points est porteur de régressions sociales. Il entrainerait la baisse des pensions et l'allongement des carrières et pénaliserait encore plus les femmes, les jeunes et les salarié.e.s les plus exposé.e.s aux risques du travail précaire. Le retrait « provisoire » du passage d'ici 2027 à l'âge pivot de 64 ans est une manœuvre. Un âge d'équilibre est prévu dans leur projet, le but étant le recul organisé de l'âge de départ en retraite année après année jusqu'à 68 ans.

**Même le Conseil d'Etat torpille le projet
Macron : « projections économiques
« lacunaires », manque de précision »,
sans compter un temps trop réduit pour
rendre un avis ne permettant pas de
garantir au mieux la sécurité juridique de
la réforme.**

La CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, leurs militants et les salarié.e.s en lutte restent mobilisé.e.s et déterminé.e.s à combattre cette régression et à gagner le progrès social !

Le gouvernement doit entendre le mécontentement social sur son projet de réforme, et en tirer la seule conclusion qui s'impose : le retirer et ouvrir de véritables négociations permettant de renforcer et de pérenniser notre système actuel de retraite solidaire par répartition.

L'intersyndicale appelle à une journée nationale de grève et manifestation le 29 janvier et appelle aussi à poursuivre **le renforcement et l'élargissement de la mobilisation** en multipliant les initiatives les 30 et 31 janvier en direction des salarié.e.s, des jeunes, des étudiant.e.s, des précaires et de la population.